

# Leçon de défibrillation

Une dizaine de personnes intéressées sont venues assister à une démonstration des défibrillateurs semi-automatiques installés dans la commune. **Antonio Garcia**, instrumentiste, a ainsi pu expliquer que l'appareil ne s'utilise que sur une personne inconsciente et qui ne respire plus. Une fois enclenchée, la machine indique vocalement et visuellement comment elle doit être manipulée.

De quoi rassurer les personnes qui n'ont pas pu être présentes à cette démonstration, annoncée sur notre site internet.



Les élèves sont attentifs aux propos de M. Garcia.

Ci-dessous : installation des électrodes, croix posée sur le sternum.



Des diodes lumineuses s'activent à chaque étape :

1. Vérifier l'état de la personne ;
2. Appeler les secours (tél. 144) ;
3. Mettre en place les électrodes.
4. L'appareil analyse le cœur du patient.
5. L'appareil prend la décision de la suite : choc électrique ou massage cardiaque ou ne rien faire.



Pour des raisons d'efficacité du massage cardiaque, le patient doit être étendu à terre, même s'il a fait un malaise couché dans son lit.

Il faut presser jusqu'à 5 cm. Le défibrillateur mesure et indique si la pression n'est pas assez forte et aide à suivre le bon rythme.

Fabienne Margairaz, présidente du Badminton Club, passe à la pratique...



... suivie de Karin Imboden (ci-dessous): 2 minutes de massage cardiaque à 100 pressions par minute, c'est physique, même pour la présidente du Bu Jutsu Ryu !



L'emplacement de chaque défibrillateur est signalé par ce panneau présentant un cœur blanc sur fond vert.



## **BRAVO A TOUS ET TOUTES !**

Trois défibrillateurs sont installés dans la commune, deux à l'école, un au Tennis Club (à l'extérieur, pour qu'il soit utile aussi aux utilisateurs du Couvert de Certoux.)

Les pompiers sont en charge de veiller à ce que ces appareils soient fonctionnels en tout temps, merci à eux.

N'hésitez pas à les utiliser au cas où une personne est inconsciente et ne respire plus.

**DANS TOUS LES CAS, APPELEZ LE NO 144 D'ABORD !**